



Conférence Toponymie

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

Les noms de nos hameaux en danger



Où habiteras tu ?

Devolution de compétence pour gérer la toponymie en Bretagne !

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



#toponymieBZH

Version évolutive au 29 mai 2024



Conférence Toponymie

----- Sommaire

- Page 2** – Sommaire
- Page 3** – Date & lieu de l'événement
- Page 4** – Contacts
- Page 5** – Le contexte
- Page 6** – La distribution toponymique
- Page 7** – Les codes de bonne pratique
- Page 8** – Des initiatives à généraliser
- Page 9** – Nos actions et nos propositions
- Page 10** – Le planning de la conférence
- Page 11** – Liens vers les sites des partenaires
- Page 12** – Revue de presse
- Page 19** – Courriers d'invitation
- Page 22** – Courrier de réponse de l'UNESCO
- Page XX** –
- Page XX** –

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- Date & lieu de l'événement

le Samedi 1 juin 2024 à partir de 14h00



Ti ar vro Bro Gwened

3 Rue de la Loi
56000 VANNES

Contact : **09 72 611 689**

Site : <https://tiarvro-bro-gwened.bzh/contact/>

accès à la carte routière :

<https://kartenn.openstreetmap.bzh/#map>

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- Contacts

Bretagne majeure

- Yves LEBAHY

yr.lebahy@wanadoo.fr

02 97 454 459

Organisation & contact presse

- Yvon OLLIVIER

ollivieryv2@wanadoo.fr

06.68.566.769

- Gwenael HENRY

gwenael.henry@wanadoo.fr

06.81.599.161

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



----- Le contexte

Des mesures de protection indispensables

L'application de la Loi 3DS conduit de manière silencieuse et insidieuse à la débretonnisation de nos campagnes.

Selon l'article 169 de cette loi : *“Le Conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation”* toutes les communes doivent dénommer les voies et les lieux-dits, de donner un numéro à chaque usager et de fournir l'adressage au format **Base Adresse Locale** dans la **Base adresse nationale**, selon les normes unilatérales de la poste.

Les opérations ne sont pas encore achevées pour les petites communes.

Les communes appliquent cette loi, en lien avec la poste, choisissant souvent un nom français pour les voies qui ne comportaient pas de nom, conduisant à la disparition progressive du nom breton de nos lieux-dits.

A la demande de la poste, elles mélangent français et breton en ajoutant “rue” ou “chemin” à une dénomination en langue bretonne, ce qui est absurde.

Pour des raisons techniques, il arrive que les lieux-dits disparaissent au moment de la saisie dans la Base Adresse Locale.

Privée d'adressage, la dénomination bretonne des lieux-dits est condamnée à tomber en désuétude, comme à Plouezoc'h avec les appellations Lansalut, Coat Quiff, Porz ar Prat, Kervec, Kerall, Leoc'hen désormais effacées.

C'est tout un pays qui change de dénomination et donc de culture et d'identité, sous nos yeux. La francisation l'emporte. Pour de mauvaises raisons techniques, c'est notre patrimoine linguistique breton qui disparaît, au mépris des engagements pris par la France lors de la ratification des Conventions de l'UNESCO sur la diversité culturelle et la protection du patrimoine immatériel.

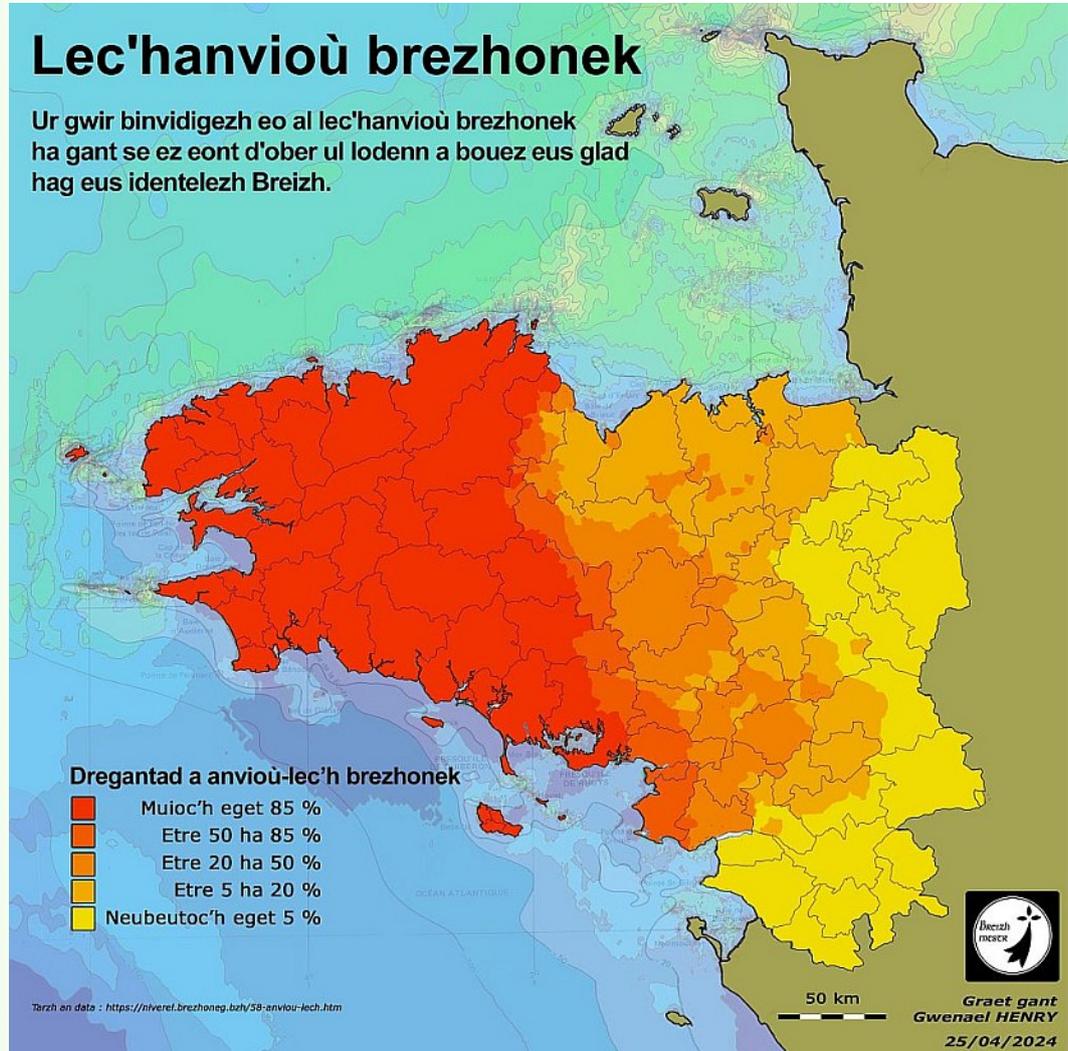
L'urgence est telle, aujourd'hui, que les associations organisatrices de la conférence sur la toponymie bretonne en danger, ont souhaité **alerter l'UNESCO**, afin de trouver des solutions sur la manière d'inventorier, de protéger et de réparer les atteintes déjà infligées depuis des années à notre patrimoine breton.



Conférence Toponymie

- - - la distribution toponymique

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Cette carte représente la distribution des noms de lieux en Bretagne selon les deux aires linguistiques principales : bretonne et gallèse.

Mais d'autres origines coexistent également, à l'état de traces jusqu'à une présence modeste mais visible : pré celtique, gauloise, latine, gallo-romaine, saxonne, scandinave, normande et aujourd'hui française.

Cette dernière substitution, qui avance masquée, prendra une place prépondérante si rien n'est entrepris pour contrer la paresse et l'ignorance crasse de certains élus, conseillés par des "sbires attentionnés" de diverses obédiences.

Remarquons ici que sans interventions insidieuses, les noms originels peuvent perdurer durant de long siècles, quitte à subir des transformations.

Ainsi en Cornouailles (GB), la disparition de la langue celtique au XVIII^e siècle n'a pas conduit au remplacement des noms de lieux par des toponymes anglais.

En Europe même, certains noms de villes remontent à la période celtique : Paris la ville des Parisii (les chaudronniers), Londres, Londinium (endroit inondable), Hallstat (la ville du sel, *breton* : *holen*) ou Wien, Vindobona (campement blanc).

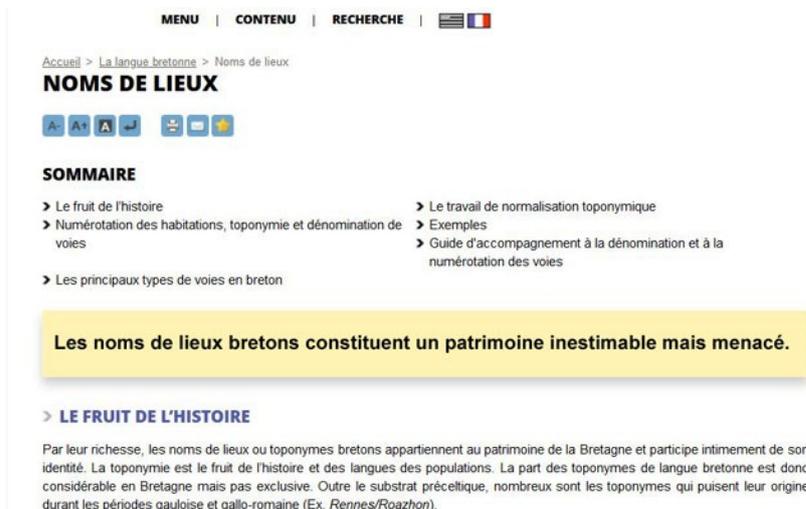


Conférence Toponymie

--- Les codes de bonne pratique

Sur le site de l'Ofis Publik Ar Brezhoneg

Depuis 2019, la conférence territoriale de la langue bretonne recommande de conserver, préserver et de mettre en valeur le patrimoine toponymique existant mais également d'utiliser la langue bretonne et les éléments historiques locaux pour procéder aux choix des nouvelles appellations.



Voir en ligne : <https://www.fr.brezhoneg.bzh/7-noms-de-lieux.htm>

Guide d'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies

Les mairies, et tous les acteurs concernés, trouveront ici un guide pratique, complet et valable partout, pour nommer de nouvelles voies.

Il a été réalisé par le S.I.G. du Pays de Brest en collaboration avec le S.D.I.S. du Finistère, La Poste, les Finances publiques (pour le cadastre), Mégalis Bretagne et l'OPLB.

Les pages 15 et 20-22 abordent plus particulièrement la question du respect de la toponymie existante de langue bretonne, lors de la création de nom de voies.

Document à télécharger directement sur le site internet du Pays de Brest :



<https://geo.brest-metropole.fr/portal/apps/sites/#/geopaysdebrest/documents/7ae9c8276f0e48dbb1485517e2d79f19/explore>

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



--- Des initiatives à généraliser

Des exemples de réussite de communes dans le domaine de l'adressage seront publiés ultérieurement sur les pages à suivre.

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro

Mercredi 29 mai 2024

Le Télégramme | 3

Le fait du jour

Seulement la moitié des collectivités en règle

Un peu plus d'une commune sur deux, en France, a transmis un fichier de dénomination des rues et lieux-dits, obligatoire dès samedi. La Bretagne se classe en tête des régions les plus à jour.

Blandine Le Cain

Malgré les crispations autour des numéros ou noms de lieux-dits en breton, la règle s'applique déjà à plus de 5 000 villes et bientôt partout en France : mettre à disposition un fichier contenant tous les noms de rues et numéros de locaux de la commune. Cette obligation de déposer une première « Base adresse locale » concerne les communes de plus de 2 000 habitants,



Dans plusieurs communes, la présence de lieux-dits sans numérotation leur impose de préciser les adresses locales. Photo Le Télégramme

Spézet a revu toute sa toponymie en préservant le breton

Propos recueillis par D. D.

Après de longs mois de labeur, la petite commune de Spézet (29), où on ne plaisante pas avec le breton, a revu intégralement son adressage. En préservant les caractéristiques locales, comme l'explique le maire, Guy Citérin.

Comment une petite commune comme la vôtre s'y est prise ?

Je tiens à préciser que cette refonte des noms de rues était prévue dans le programme qui a porté mon équipe à la mairie, en 2020. Très vite, une adjointe, Sylvie Le Moal, et un conseiller, Jean-Yves Laurans, ont pris les choses en main. Ils ont tout mis à plat, recensant les axes qui n'avaient pas de nom. Ils ont battu la campagne pour constater les manques. Ils sont allés à la rencontre

des habitants pour recueillir leurs avis. Une dizaine de réunions ont été organisées uniquement sur ce sujet. Le sujet était vaste. Car il concernait 800 boîtes aux lettres réparties sur 60 km².

Comment avez-vous réussi à conserver les noms de lieux-dits en breton ?

Tout simplement, en baptisant les rues à leurs noms. On a ainsi pu préserver la toponymie bretonne historique. Et non pas opter pour des rues qui auraient porté des noms d'oiseaux, en langue française. Un travail colossal quand on sait que la commune compte 170 villages, desservis par 63 km de voies communales et 126 km de chemins ruraux. Les élus ont pris leur bâton de pèlerin. Ils ont recensé également les différentes orthographes rencontrées pour retrouver la vraie.

Nous avons confié cette tâche à l'Office public de la langue bretonne, qui est à Carhaix. Ce travail a été soumis aux habitants. Nous n'avons eu que très peu d'échos négatifs. Tous ces noms ont été enregistrés dans les bases locale et nationale. Même les tildes ont été acceptés ! Les choses sont actées. Dans 50 ans, ces documents feront toujours référence.

Cette remise à plat a-t-elle des effets bénéfiques ?

Oui. C'est indéniable. Il y a encore quelques années, les factures étaient affectés à une tournée bien précise. Ils connaissaient toutes les maisons. Ce temps est révolu car ils changent souvent de secteur. La numérotation leur facilite vraiment la tâche. Même chose pour les services de santé, de secours et de gendarmerie. Les gardes étant secto-

risées, ces personnes interviennent souvent à partir d'une autre commune, assez éloignée parfois. Un point GPS leur permet d'intervenir beaucoup plus rapidement et de ne plus errer dans la commune. Dans certains cas, cinq minutes peuvent faire la différence.



Guy Citérin, maire de Spézet. Photo Le Télégramme

<https://www.letelegramme.fr/france/noms-de-rues-numeros-lieux-dits-pourquoi-les-communes-doivent-donner-une-adresse-a-chaque-maison-6592417.php>
<https://www.letelegramme.fr/france/noms-de-rues-le-casse-tete-des-adresses-invalides-dans-les-petites-communes-6592519.php>
<https://www.letelegramme.fr/bretagne/toutes-les-infos/ces-lieux-dits-obliges-de-changer-de-nom-video-172257.php>



Conférence Toponymie

----- Nos actions et nos propositions

Le contenu de cette page sera délivré le jour de la conférence puis sera intégré à ce document à l'issue de la journée du 1^{er} juin avec pour objectif de le laisser en ligne au moins jusqu'aux prochaines élections municipales.

Ainsi il proposera un ensemble de clefs pour aborder correctement la question de l'adressage à l'attention des futures équipes en charge de la gestion communale.

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- Le planning de la conférence

13h50 / 14h00 - Accueil

1 – 14h00 / 15h40 – Première partie

5 min Introduction Sten Charbonneau

36 min courtes allocutions asso présentes (12x4)

15 min Mael Reboux (AITF) - Le nouveau cadre réglementaire depuis la loi 3DS
et organisation des acteurs autour de la Base Adresse Nationale

15 min Allan Kaci Délégué territorial de la Poste pour le Morbihan

10 min Didier Lefebvre, sur le changement de nom des communes

20 min Yann-Ber Kemener Taolenn Zu

15 min Hervé Gwegen OPAB impact de la loi 3DS

2 – 16h00 / 16h15 Prise de questions (premier lot)

3 – 16h15 / 17h00 – Seconde partie

15 min Yves Lebahy regard géographique

30 min Que faire maintenant ?

- Unesco quelle suite ?

- rôle de la région : comment aider l'OPAB ?

- adresse de recueil des témoignages et doléances

/ présentation du taolenn zu

- rôle de la société civile bretonne

- déclaration solennelle

4 – 17h00 / 18h00 Temps d'échange et prises de parole

15 min prises de parole institutionnelles

15 min point presse questions éventuelles et séance photos

30 min Débat avec la salle (second lot de questions)

5 – 18h00 / 18h30 Pot de clôture

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

-- Liens vers les sites des partenaires



Ar falz

<https://www.skolvreizh.com/ar-falz/>
<https://www.facebook.com/ar.falz.3>



Association Bretonne

<https://www.associationbretonne.bzh/>



Breizh Impacte

<https://tiarvro-bro-gwened.bzh/association/breizh-impacte/>



Breizh 5 sur 5

<http://breizh5sur5.bzh/>
<https://www.facebook.com/Breizh5sur5.bzh/>



Bretagne majeure

<https://bretagnemajeure.bzh/>
<https://www.facebook.com/Bretagne.majeure>



Bretagne prospective

<https://www.bretagne-prospective.bzh/>
<https://www.facebook.com/breizhdiawel>



Bretagne réunie

<https://www.bretagnereunie.bzh/>
<https://www.facebook.com/bretagnereunie.bzh>



Institut Culturel de Bretagne

<https://www.skoluhelarvro.bzh/>
<https://www.facebook.com/icb.suav/>



Kevre Breizh

<https://www.facebook.com/kevrebreizh/>



Koun Breizh

<https://memoire-de-bretagne.bzh/>
<https://www.facebook.com/groups/778023960746988/>



VigiBretagne

<https://www.facebook.com/VigiBretagne/>



TUDJENTIL BREIZH (Association de la Noblesse Bretonne / ANB)

<http://anb.asso.free.fr/>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100063633487107>

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

..... La revue de presse

THE TIMES

42

Saturday March 30 2024 THE TIMES

World

French go postal over rural addresses

Adam Sage

PLOUËZOC'H, BRITTANY



Until recently, no one bothered to use a street name or number when addressing letters to Jacques Danin. He owns the only house in the hamlet of Ty Nevez in the district of Plouezoc'h in Brittany, meaning that it was easy enough to find.

Then Danin discovered to his dismay that his address had been changed by the district council. Ty Nevez had been removed, his road had been given a name and his house a number. "I now live at 1001 Route de Trobellec," said the 39-year-old, who works in the radiology department of the local hospital.

He does not like his new address. "It's a way of making the Breton identity disappear," said Danin, who points out that Ty Nevez had been the hamlet name ever since the start

of the 18th century when his house was built — Ty Nevez meaning "new house" in the Breton language.

He is by no means alone. All over France, the residents of small hamlets are having their addresses modified under a law designed to give everyone in the country a street name and house number. The move is depicted by Parisian civil servants as nothing more than a technical, administrative measure, and yet it has led to death threats, vandalism and, in Brittany, talk of "ethnocide".

Divisions over the reform are deep, with the capital's bureaucrats causing angst in provinces that have long distrusted the influence of Paris. For the former, this is a sensible step in an era of smartphones and sat-nav co-ordinates. For the latter, it is an attack on centuries of history and culture waged by a highly centralised state with no understanding of local identities.

In days gone by, there was little need to give streets a name and houses a number in rural France. Postmen and women knew who lived where, and letters always arrived. It was enough to put the name of the recipient, of the hamlet



Jacques Danin said Paris officials were trying to wipe out the Breton identity

and of the district on the envelope, along with the postcode.

These days turnover at La Poste, the French post office, is high, and many postmen and women have left before they have become acquainted with rural residents. Executives say they need precise addresses that can be found using smartphones. Then there are the drivers bringing parcels from Amazon, fibre-optic providers, the emergency services and a host of other institutions who would prefer to be able to locate homes using sat-nav. "When we are told in the middle of the night: 'It's the house in the hamlet with the green shutters,' it's not so easy to get there quickly," said Eric Brocardi,

spokesman for the National Federation of Fire Officers.

Towns with more than 5,000 inhabitants had until January to implement the measure, while smaller ones have until June. It is a big task, given that La Poste says there were 202,951 roads in France without a name, or houses without a number, at the end of last year.

The street-naming process can go badly wrong. Teigruc-sur-Mer in Brittany, for instance, decided to name its streets after birds, and came up with a Rue des Pélicans and a Rue de l'Albatros. Residents were appalled, pointing out that no one had ever seen a pelican or an albatross in the area. There were protests and petitions before councillors withdrew their plan.

In Passavant-sur-Layon in the Loire Valley, things became even more tense after Pascal Bertrand, the mayor, changed addresses last year to remove all reference to local hamlets, which were replaced with byroad names and house numbers. Bertrand received death threats, prompting him to resign.

In Brittany, resistance is fuelled by a sentiment that the law is being used to erase further a Breton

identity that has long been crushed by the French state. Danin has

formed an association with Jean-Philippe Tallec, 59, a teacher, to campaign to preserve hamlet names like Roc'h an Dour, Ty Braz or Lansalat in Plouezoc'h. All mean something to Breton speakers — Ty Braz is the big house, for instance, while Lansalat was the manor built in 1505 upon the orders of Anne, the duchess of Brittany who became queen. Danin and Tallec say French-language names like route (road) and rue (street) contribute to the disappearance of Breton, now only spoken by a few hundred thousand people. They say houses could be given a number while retaining the old hamlet names.

Yann-Ber Kemener, an author and defender of Breton culture, said: "It's an alienation and a colonisation, and an ethnocide."

He looks wistfully across the Channel, where the nations that make up the United Kingdom have always refused to countenance for Brittany. "In the Six Nations tournament, you have Wales, Scotland and England," he said. "But in France, there is only France."

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



A district sign is turned upside down in a protest against the renaming of hamlets in Plouezoc'h, Brittany

ADAM SAGE

Revolt as rural French are forced to have an address

Hamlets in areas like Brittany resent bureaucratic encroachment on their traditional ways, which officials say make houses difficult to find

Adam Sage
Friday March 29 2024
The Times

<https://www.thetimes.co.uk/article/revolt-as-rural-french-are-forced-to-have-an-address-55vqflbzf>



Conférence Toponymie

----- La revue de presse (suite)

franceinfo: vidéos radio jt émissions

politique vrai ou faux société faits-divers santé éco/conso monde culture sport environnement météo l'actu pour les jeunes une info transparente LE LIVE

3 bretagne changer de localité

Accueil > Bretagne > Finistère > Morlaix

"C'est l'aboutissement de la politique de francisation de la Bretagne", une association appelle l'Unesco à protéger les noms de lieux-dits en breton



Pour l'association Koun Breizh, la loi sur l'adressage postale "conduit de manière silencieuse à la débretonnisation" de nombreux lieux-dits. - © DR

Écrit par [Manon Le Charpentier](#) et [AFP](#)
Publié le 21/04/2024 à 17h59

L'association Koun Breizh, "Souvenir breton" en français, demande l'inscription en urgence des lieux-dits bretons au Patrimoine immatériel de l'Unesco. Elle estime qu'ils sont menacés par le formatage des adresses postales imposé par la récente loi 3DS. Une loi destinée à faciliter la distribution du courrier, des livraisons et des secours.

Une association bretonne a adressé une requête à l'Unesco afin d'obtenir l'inscription "en extrême urgence de la toponymie bretonne (...) sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente", estimant que les lieux-dits en langue régionale sont menacés par le formatage des adresses postales imposé par la loi.

En vertu de la Loi 3DS ("différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification"), adoptée en février 2022, les communes "doivent dénommer les voies et les lieux-dits, donner un numéro à chaque usager et fournir l'adressage au format Base Adresse Locale dans la Base adresse nationale", écrit l'association Koun Breizh ("Souvenir breton") dans un communiqué.

toponymie bretonne et loi 3DS : Koun Breizh saisit l'UNESCO <https://t.co/4bDN3FJ8nY> l'UNESCO devra instruire la demande et faire des vérif koun breizh demande un moratoire sur l'application de la loi 3DS toujours pas de réponse de [@LoigCG](#) à la lettre de koun breizh

— yvon OLLIVIER (@yvon_ollivier) [April 20, 2024](#)

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/morlaix/c-est-l-aboutissement-de-la-politique-de-francisation-de-la-bretagne-une-association-appelle-l-unesco-a-protoger-les-noms-de-lieux-dits-en-breton-2958815.html>

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- La revue de presse (suite)

Le Télégramme

Lundi
22 avril 2024
www.letelegramme.fr
Tél. 09.69.36.05.29
N°24732 / 1,30 €

En Bretagne, une association en appelle à l'Unesco pour sauvegarder les noms des lieux-dits en breton

Le 21 avril 2024 à 21h13

L'association Koun Breizh, que l'on traduit par « Souvenir breton », demande l'inscription en urgence des noms de lieux-dits en langue bretonne au patrimoine immatériel de l'Unesco.



Une loi de 2022 oblige les communes à dénommer des lieux-dits, donner des numéros aux usagers et fournir un adressage. Ce qui menace la toponymie bretonne selon une association. (Photo archives Lionel Le Saux/Le Télégramme)

Une association bretonne a adressé une requête à l'Unesco afin d'obtenir l'inscription « en extrême urgence de la toponymie bretonne (...) sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente », estimant que les lieux-dits en langue régionale sont menacés par le formatage des adresses postales imposé par la loi.

En vertu de la Loi 3DS (« différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification »), adoptée en février 2022, les communes « doivent dénommer les voies et les lieux-dits, donner un numéro à chaque usager et fournir l'adressage au format Base Adresse Locale dans la Base adresse nationale », écrit l'association Koun Breizh (« Souvenir breton ») [dans un communiqué](#). Pour l'association, cet adressage « conduit de manière silencieuse à la débretonnisation » de nombreux lieux-dits, parfois sans que les élus ne le mesurent.

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/en-bretagne-une-association-en-appelle-a-lunesco-pour-sauvegarder-les-noms-des-lieux-dits-en-breton-6569819.php>



Conférence Toponymie

----- La revue de presse (suite)

/ Langue française

Figaro Jeux ▾

Forum ▾

Expressions

Francophonie

Testez vos connaissances

La dictée

«Protéger la toponymie bretonne»: une association fait appel à l'Unesco

Par **AFP agence** et **Raphaël de Charette**

Publié le 22/04/2024 à 10:40, mis à jour le 22/04/2024 à 14:06

 Copier le lien



Écouter cet article

00:00/02:45



Avec 200.000 locuteurs actifs, souvent âgés, le breton est «gravement menacé» selon l'Unesco. *Victor Pigeon/Wirestock Creators / stock.adobe.com*

Menacé par les récentes lois de francisation, le breton fait l'objet d'une demande d'inscription «urgente» au patrimoine immatériel de l'Unesco.

<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/proteger-la-toponymie-bretonne-une-association-fait-appel-a-l-unesco-20240422>

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

..... La revue de presse (suite)

Presse
Océan

PresseOcéan
MERCREDI 24 AVRIL 2024

Pays de Retz

Un village résiste à l'adressage

MACHECOUL-SAINT-MÊME. À Saint-Même, les habitants du Temple ont été informés d'un changement de nom de la voie où ils habitent. Ils déplorent le manque de consultation.



Le « village » du Temple veut conserver son nom

Photo Presse Océan

La lettre reçue dans les boîtes aux lettres des habitants du village du Temple, à Saint-Même-le-Tenu, ne fait pas que des heureux.

**Une pétition
a recueilli
36 signatures
pour 39 maisons**

Loins'en faut ! Dans un courriertypedaté du 14 février, le maire de Machecoul-Saint-Même, Laurent Robin, les informe d'un changement de nom de la voie où ils habitent dans le cadre de la révision du plan d'adressage. En l'occurrence, cette dernière va s'appeler à l'avenir rue

des Aveneaux.

Une opération rendue nécessaire, insiste le maire, visant à fiabiliser les adresses à la suite de la fusion des anciennes communes à l'origine de nombreux doublons de noms de rues et d'erreurs.

« Ce changement présente plusieurs avantages : faire gagner des minutes précieuses aux services de secours (pompiers, ambulances...) ; fiabiliser le travail des services postaux et de livraison à domicile ; permettre la diffusion de la fibre optique en ayant une adresse précise et non ambiguë ».

Sauf que les habitants du Temple ne l'entendent pas

ainsi. Ils ont fait signer une pétition qui a recueilli 36 signatures pour 39 maisons.

Ils y déplorent le manque de consultation et de transparence dans la prise de cette décision, la confusion et la désorganisation qu'entraîneraient ce nouvel adressage ainsi que les coûts et tracas administratifs induits.

Les habitants insistent également sur le fait que « le village du Temple à Saint-Même-le-Tenu n'est pas concerné par un doublon dans la commune de Machecoul » et que « chaque maison est identifiée, numérotée et aucune incohérence n'est constatée à ce jour ».

Enfin, ils rappellent que le village est déjà desservi par la fibre. Et regrettent que rien ne soit prévu pour la réattribution de numéros aux « habitations comportant un numéro bis » qui, à leurs yeux, optimiserait la fiabilité du travail des services postaux et de livraison à domicile (source d'erreurs répétitives dans les livraisons et dans la distribution du courrier).

Avant le conseil municipal du 12 avril, Joëlle Thabard, élue d'opposition et Tenu mémoïse, s'en est ouverte au maire. Ce dernier lui a assuré qu'une réunion d'information et d'échange serait organisée avec les habitants du Temple.

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro

Lannion
Paimpol

ouest
france



+ Diverto

1,60 € Vendredi 17 mai 2024

Service clients : votracompte.ouest-france.fr
Tél: 02 99 32 66 66
Fondateur du Comité éditorial : François Régis Hutin
N° 24330 www.ouest-france.fr

Justice et Liberté

Une publication de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie

6 Bretagne

Ouest-France
Vendredi 17 mai 2024

« Ne débretonnisez pas nos lieux-dits ! »

L'Unesco se saisit de la requête de Koun Breizh qui réclame que la toponymie en breton soit inscrite au patrimoine culturel immatériel.

Est-ce que l'Unesco viendra à la rescousse des appellations des hameaux, voies et lieux-dits bretons ? Mercredi, l'organisation onusienne a répondu sans tarder à la requête de l'association vannetaise Koun Breizh - mémoire de Bretagne, plaidant l'urgence de l'inscription de la toponymie en langue bretonne sur la liste du patrimoine culturel immatériel.

« L'Unesco aurait pu classer sans suite notre demande. Elle la considère, ouvre une procédure, cela avance », retient le président de Koun Breizh, Yvon Ollivier. Pour son association, il y a péril en la demeure. « Nous voulons préserver nos campagnes, nous ne voulons pas d'une débretonnisation de nos lieux. »

La menace qui pèse, selon les militants, vient de la standardisation des adresses postales sous-tendue par la loi. Une loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) pour laquelle, ils demandent « un moratoire. Nous avons une culture, une identité, il en va de la survie de notre langue ». Le breton étant lui-même classé en danger, comme le gallo, par l'Unesco.

Ici et là, des maires, comme à Plouégat-Guérand en 2023, ont fait état de leur combat contre la proposition francisée des dénominations de voies et hameaux par La Poste.



La municipalité de Plouégat-Guérand, commune du Finistère (17 km²), a refusé de franciser les 140 lieux-dits aux noms bretons. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Nous nous sommes rendu compte, sur le tard, que des communes, sans moyens, établissaient un contrat de service avec La Poste pour qu'elle fasse le travail pour elles. »

Le 1^{er} juin, à Vannes à l'initiative d'un collectif militant de douze associations, une conférence toponymie dressera l'état des lieux. Ce même jour, les communes de 2 000 habitants et moins devront avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage. « Nous demandons un engagement de la Région. Son président est invité. Sa présence serait un signal politique fort ». Le patron du groupe La Poste, Philippe Wahl, comme le directeur du patrimoine mondial de l'Unesco sont également conviés.

Loïc TISSOT.

**

1



Conférence Toponymie

----- La revue de presse (suite)

≡ LANNION - PAIMPOL

Le Télégramme

Mardi
21 mai 2024
www.letelegramme.fr
Tél. 09.69.36.05.29
N°24760 / 1,30 €

2 | Le Télégramme

Mardi 21 mai 2024

Forum

Tribune

Sauver notre toponymie bretonne !

Yvon Ollivier évoque la toponymie bretonne, en danger selon lui, pour cause de mise en œuvre d'un nouvel adressage.



Photos archives Marc Le

Yvon Ollivier
Président de Koun Breizh

Yvon Ollivier

● L'Unesco vient d'ouvrir une procédure suite à la demande formulée par l'association Koun Breizh aux fins de classement en urgence à l'inventaire du patrimoine immatériel menacé de notre toponymie bretonne. L'État français devra fournir quelques explications sur les dégâts constatés et largement liés à l'application de la loi 3DS. En faisant obligation de dénommer toutes les voies, la loi 3DS a placé les petites communes en grande difficulté, les contraignant à contractualiser avec La Poste la mise en œuvre d'un nouvel adressage. Et nous déplorons des situations disparates, où des lieux-dits millénaires en langue bretonne sortent de l'adressage, remplacés par des noms hors-sol en langue française, ou à des mélanges absurdes de breton et de français. On nous a dit qu'il s'agissait de faciliter les secours ou de développer le réseau internet, comme si la modernité n'était pas conciliable avec notre langue. Et pendant ce temps-là, on ferme les hôpitaux en Bretagne ! Les bonnes pratiques sont connues et ont été rappelées par l'office de la langue bretonne. Il est possible de préserver tous nos lieux-dits en langue bretonne, en attribuant un numéro à chaque habitation et en utilisant de nouveaux noms bretons tirés du cadastre napoléonien en

cas de densification.

Notre vieux pays est breton et nous tenons à ce qu'il le demeure. C'est notre avantage dans ce monde uniformisé ou les différences tendent à disparaître.

Nous ne donnerons pas envie à nos jeunes d'apprendre le breton si la langue disparaît de notre territoire, remplacée par le français. La langue bretonne est ce qui nous relie, avec notre terre et notre histoire

Sans doute devons-nous déplorer un manque de confiance en nous-mêmes, comme s'il était normal que notre vieille langue s'efface pour permettre à ceux qui viennent d'ailleurs de comprendre. C'était la raison qui fut avancée à Saint-Evarzec, il y a bien longtemps, pour débrettonner quelques rues. Or c'est à ceux qui viennent d'ailleurs de s'adapter à notre culture, à notre langue.

Le 1^{er} juin prochain, à Vannes, à 14 heures, se tiendra une conférence organisée par le mouvement culturel breton sur la toponymie bretonne en danger. Nous tenterons d'évaluer les dégâts avec les éléments dont nous disposons. Nous compterons sur l'Office public de la langue bretonne, qui dispose de moyens importants et qui accomplit un gros travail, pour croiser nos données et obtenir la photographie la plus fiable possible. Ces éléments seront fournis à l'Unesco.

Nous espérons un engagement fort de l'ensemble de nos responsables politiques, afin de régulariser au plus vite la situation. Le président de la région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard est invité ainsi que le directeur général de La Poste, Philippe Wahl. Nous comptons également sur La Poste pour remettre les choses en l'état. Nous voulons croire que l'objet de cette entreprise consiste plus à relier les hommes qu'à détruire leur culture. Nous ne devons pas laisser faire les forces qui déshumanisent.

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro

<https://www.letelegramme.fr/opinions/tribune-sauver-notre-toponymie-bretonne-6587485.php>



Conférence Toponymie

----- Courriers d'invitation

M. le président du conseil régional de Bretagne

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro

Gwened 06 a viz Mae 2024



M. Loig CHESNAY-GIRARD
Président
Conseil régional de Bretagne
283, avenue du Général Patton
CS 21 101
35711 RENNES Cedex 7

Objet : Invitation à Mr le Président de la région Bretagne à la conférence sur la toponymie bretonne en danger

Mr le Président,

Ce que l'on pouvait craindre se produit désormais sous nos yeux : la moindre reculade de notre toponymie municipale procède à la débretonnisation de nos communes. La loi 3DS et de dresser au plus vite l'état des lieux de toutes les communes de Bretagne depuis quelques années, de le rendre public et de solliciter les normes unilatérales de l'Etat pour la réparation intégrale qui s'impose.

Les opérations de débretonnisation plus attendre face à la débretonnisation rampante de notre pays.

En attendant que vous répondez favorablement à cette invitation, veuillez-croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre plus haute considération.

Pour les associations organisatrices, Bretagne majeure

Gwenael HENRY
Bretagne majeure



Pour le collectif d'associations



DE L'ILE GRANDE
A L'ILE DE BREHAT

Bretagne majeure : conférence toponymie bretonne en danger
adresse de gestion : c/o Gwenael HENRY Toull al Lann 22740 LEZARDREV
Tel: +33 (0)6 81 599 161 Email: gwenael.henry@wanadoo.fr





Conférence Toponymie

----- Courriers d'invitation (suite)

M. le directeur du patrimoine mondial de l'UNESCO



Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris CEDEX07

Tél. : +33 (01) 45 8811 04
Contact : Leloundou-assomo@unesco.org

Invitation à Mr le directeur du patrimoine mondial de l'Unesco à la conférence du 1^{er} juin 2024 qui se tiendra à Vannes, sur la mise en danger de la toponymie en langue bretonne par la loi 3DS.

A l'attention de Mr Lazare Eloundou Assomo,

Directeur du patrimoine mondial

Mr le Directeur,

Suite à la saisine de l'UNESCO par l'association KOUN BREIZH, aux fins de classement en urgence de la toponymie bretonne en danger sur l'inventaire du patrimoine immatériel, nous avons l'honneur de vous convier à la conférence organisée le 1 juin 2024 à 14 H par de multiples associations culturelle bretonnes.

Comme nous l'avons expliqué dans notre saisine récente, l'application de la Loi 3DS conduit de manière silencieuse à la débretonnisation de nos campagnes. Selon l'article 169 de cette loi : « Le Conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation » toutes les communes doivent dénommer les voies et les lieux-dits, de donner un numéro à chaque usager et de fournir l'adressage au format Base Adresse Locale dans la Base adresse nationale, selon les normes unilatérales de la poste.

Les opérations ne sont pas encore achevées pour les petites communes.

Les communes appliquent cette loi, en lien avec la poste, choisissent souvent un nom français pour les voies qui ne comportaient pas de nom, conduisant à la disparition progressive du nom breton de nos lieux-dits.

A la demande de la poste, elles mélangent français et breton en ajoutant « rue » ou « chemin » à une dénomination en langue bretonne, ce qui est absurde.

Pour des raisons techniques, il arrive que les lieux-dits disparaissent au moment de la saisie dans la Base Adresse Locale.

Privée d'adressage, la dénomination bretonne des lieux-dits est condamnée à tomber en désuétude, comme à Plouezoc'h avec les appellations Lansalut, Coat Quiff, Porz ar Prat, Kervec, Kerall, Leoc'h'en désormais effacées.

C'est tout un pays qui change de dénomination et donc de culture et d'identité, sous nos yeux. La francisation l'emporte. Pour de mauvaises raisons techniques, c'est notre patrimoine linguistique breton qui disparaît, au mépris des engagements pris par la France lors de la ratification des Conventions de l'UNESCO sur la diversité culturelle et la protection du patrimoine immatériel.

L'urgence est telle, aujourd'hui, que les associations organisatrices de la conférence qui se tiendra le 1 juin prochain, à Vannes, sur la toponymie bretonne en danger, aimeraient vous entendre, ou votre représentant, sur la manière d'inventorier, de protéger et de réparer les atteintes déjà infligées depuis des années à notre patrimoine breton.

En espérant que vous répondrez favorablement à cette invitation, veuillez-croire, Monsieur le directeur, en l'expression de notre plus haute considération.

Pour les associations organisatrices,

Koun Breizh



Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- Courriers d'invitation (suite)

M. le directeur général de la Poste



M. Philippe Walh
Directeur général
La Poste SA
9 rue du Colonel Pierre Avia
F-75015 Paris

Objet : Invitation à Mr **Philippe Wahl, directeur général de La Poste à la conférence** sur la toponymie bretonne en danger qui se déroulera le 1 juin 2024 à 14 H, ti ar vro, rue de la loi, Vannes ;

Mr le directeur,

La poste est prépondérant et votre entreprise ne saurait
Les conseils municipaux puisque c'est elle qui souvent, prépare la mise

Ce que l'on pourra page.

de manière telle, aujourd'hui, que les associations organisatrices de la conférence du 1 juin
Coac'hain, à Vannes, sur notre toponymie en danger ont décidé de vous inviter à venir nous présenter
les mesures que vous jugerez indispensables pour mettre un terme à cette forme odieuse de
déculcuration et surtout pour réparer au plus vite les erreurs commises.

Il nous semble en effet que le rôle de la poste, à laquelle les français sont justement attachés, est de
relier les hommes et non de contribuer à la destruction de leur langue et culture millénaire.

En espérant que vous répondrez favorablement à cette invitation, veuillez-croire, Monsieur le
Président, en l'expression de notre plus haute considération.

Pour les associations organisatrices,

Yvon Ollivier

Président de Koun Breizh



Koun Breizh - Ti ar vro - 3 rue de la loi - 56000 GWENED / VANNES

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro



Conférence Toponymie

----- Courriers de réponse

Réponse de M. le sous-directeur général de l'UNESCO à la saisine du 17 Avril



Monsieur Yvon OLLIVIER
Président
Association « Koun Breizh – mémoire de
Bretagne »
3, rue de la loi
56000 VANNES

15 mai 2024

Secteur de la culture
Le Sous-Directeur général

Réf.: CLT/LHE/24/3493

Monsieur,

Au nom de la Directrice générale, j'accuse réception de votre lettre datée du 17 avril 2024, transmise par Maître Alice Le Néel par une lettre du 18 avril et reçue le 25 avril 2024. Cette lettre exprime le souhait de l'association « Koun Breizh – mémoire de Bretagne » de voir inscrire « La toponymie en langue bretonne » sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente en tant que cas d'extrême urgence au sens de l'article 17.3 de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Conformément à l'article 17.3 de la Convention et au paragraphe 32 des [Directives opérationnelles](#) de la Convention, le Secrétariat de la Convention a transmis votre demande aux autorités nationales françaises – la Délégation permanente de la République Française auprès de l'UNESCO et la Commission nationale française pour l'UNESCO – pour consultation.

Votre demande et les commentaires éventuels des autorités nationales françaises seront ensuite présentés au Bureau du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, lors de sa prochaine réunion. Au cours de cette réunion, le Bureau du Comité établira les étapes à suivre pour traiter votre demande.

Je vous remercie de votre intérêt pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ernesto Ottone R.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
7, Place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France
T: +33 (0)1 45 68 11 12

Samedi 1 juin 2024 - VANNES - Ti ar vro